

quand il restait couché immobile, il lui semblait qu'il était agité par un violent mouvement de roulis. Il vivait le plus souvent renfermé, dans une demi-obscurité, évitant toutes les occupations, toutes les distractions, tous les plaisirs, et vivant presque en étranger pour les siens, plongé dans la contemplation de son mal, qu'il augmentait par cette préoccupation constante. Dans ses antécédents, une vie trop sédentaire, l'abus du tabac, étaient les seules circonstances qui, ajoutées à une disposition arthritique, m'aient paru pouvoir jouer un rôle dans l'étiologie de cette indisposition, devenue grave par sa continuité.

Riche et oisif, cet homme avait nécessairement essayé, pendant quatre ans, tout un formulaire de remèdes antispasmodiques, toniques, etc. Comme cela arrive presque toujours chez ces malades, tout nouveau remède produisait une amélioration de quelques jours, après lesquels il tombait dans une disgrâce méritée par la persistance des accidents.

Ceux-ci étaient devenus presque continuels à la fin de 1869 et le jetaient dans une mélancolie inquiétante. Autant pour donner une pâture à son imagination qu'avec une grande confiance dans l'efficacité du moyen, je lui conseillai un remède populaire, et avec lequel, sinon à cause duquel, j'avais vu se modifier des névralgies arthritiques chez plusieurs de mes clients, qui avaient obtenu de moi la permission d'en faire usage : c'est la macération de café vert.

Je l'engageai à boire tous les matins un verre d'eau, dans lequel il aurait fait macérer pendant quinze à seize heures une grande cuillerée de grains de café non torréfié. Les raffinés mélangent plusieurs espèces de café ; mais je simplifiai la formule. Chez quelques malades, ce remède a eu l'avantage réel de régulariser les fonctions de l'intestin. Quant à son action sur les manifestations arthritiques, j'ai vu des malades s'en louer et un plus grand nombre avouer son inefficacité, que je crois très-vraisemblable. Mais chez les hypochondriaques, dans la situation morale où se trouvait celui-ci, il n'était pas seulement légitime, il était de devoir d'essayer ou de paraître essayer quelque chose, et d'agir par impression morale sur le trouble des fonctions nerveuses.

Il était convenu que, dès que la saison le permettrait, ce malade serait soumis à un traitement hydrothérapique prudemment dirigé. Une amélioration considérable coïncida avec l'emploi de ce moyen ; le vertige devint beaucoup moins intense, ses accès devinrent moins fréquents, et ce mieux se maintint pendant quatre mois consécutifs environ, pendant lesquels ce malade fut soumis à mon observation. Il quitta la France à cette époque pour retourner en Asie Mineure, où il était né.

J'ai raconté ce fait pour faire ressortir la nécessité de ne pas dédaigner, dans les névroses, les moyens inoffensifs, parce qu'on doute de

leur efficacité, et surtout de ne pas négliger les modificateurs psychologiques, qui suffisent quelquefois pour soulager ou même guérir les malades, et qui, dans tous les cas, sont pour les autres médications les auxiliaires les plus utiles.

Pour instituer le traitement du vertige dyspeptique, il faut étudier les causes et les formes de la dyspepsie, les conditions constitutionnelles qui peuvent la produire, les erreurs d'hygiène qui l'occasionnent ou l'entretiennent, les phénomènes anomaux qui accompagnent l'acte digestif, les caractères des produits excrétés. La dyspepsie anémique appellera une nourriture substantielle, les stimulants des fonctions gastriques, les toniques, les ferrugineux ; la dyspepsie gastralgique demande une nourriture facilement assimilable, les narcotiques à petites doses pris avant les repas, les révulsifs sur le tégument externe, les bains minéraux adaptés à l'état constitutionnel. La dyspepsie qui dépend de la fatigue ou de l'inertie des organes digestifs réclamera, avec un régime méthodique, les amers, les stimulants, les toniques généraux.

Dans presque toutes les formes de vertige dyspeptique, l'hydrothérapie sera prescrite avec avantage chez les sujets qui ne sont pas trop âgés, qui n'ont pas de lésions graves de l'appareil circulatoire, ni d'accès de goutte légitime revenant périodiquement et qu'on pourrait craindre de faire dévier par un traitement perturbateur.

Les eaux minérales, dans certains cas, alterneront avantageusement avec l'hydrothérapie, ou même lui seront quelquefois préférées. J'ai vu des malades heureusement modifiés par les eaux de Plombières, Luxeuil, Pougues, Vichy. Ces deux dernières seront surtout indiquées chez les malades qui excrètent des quantités notables d'acide urique, qui ont des éructations acides ou des évacuations fétides d'une odeur aigre. Quand des douleurs gastriques ou intestinales, une grande sensibilité aux impressions atmosphériques, des myalgies intercurrentes, donnent la note rhumatismale, on préférera Luxeuil ou Plombières. Ces eaux conviendront encore quelquefois dans certaines dyspepsies vertigineuses alternant avec des névralgies ou des affections cutanées. Cette forme dyspeptique réclame le plus souvent les eaux sulfureuses ou les eaux arsenicales.

Dans des leçons sur la diarrhée chronique, j'ai cité l'observation d'un malade qui pendant plusieurs années eut des vertiges violents, de la dyspepsie et de la diarrhée. Je l'envoyai aux eaux de Cauterets, qui dans une affection dyspeptique avaient réussi à une de ses tantes. Il en revint, délivré de tous ces accidents, qui avaient profondément ébranlé sa con-

stitution et l'avaient jeté dans un état de mélancolie hypochondriaque ; mais en même temps que ces accidents disparaissaient, une éruption abondante d'eczéma impétiginode s'était développée sur l'abdomen et sur les bourses ; elle persista pendant un temps assez long, fut combattue extérieurement par des topiques calmants, et intérieurement par de petites doses d'arsenic ; depuis lors, les vertiges n'ont pas reparu.

Dans la dyspepsie vertigineuse atonique, la macération de quassia amara, à laquelle on ajoutera de la rhubarbe s'il y a tendance à la constipation, les décoctions de colombo ou de gentiane, la macération de quinquina, l'infusé ou le sirop d'écorces d'oranges amères, les infusés de germandrée, de petite centaurée, de feuilles d'oranger ou de camomille, pris avant les repas, stimuleront utilement l'action de l'estomac ; dans beaucoup de cas il sera utile d'ajouter à ces infusions quelques gouttes amères de Baumé ou de la teinture de noix vomique. Les préparations de noix vomique ou de fève de Saint-Ignace conviendront encore dans le cas où la dyspepsie vertigineuse sera compliquée de flatulence ; au lieu de les administrer sous forme liquide, on pourra les mêler à des poudres absorbantes et carminatives de charbon, de craie, de bismuth et d'anis.

Les infusions, les teintures ou les huiles essentielles de menthe ou d'anis seront indiquées dans les accès de vertige lié à la dyspepsie flatulente.

Chez les malades qui ont des éructations acides, comme chez ceux dont les excréments présentent une acidité anormale, les eaux alcalines seront prescrites ; dans ces diverses circonstances, j'ai souvent employé le mélange, conseillé par Trousseau, de magnésie, de craie et de bicarbonate sodique, y ajoutant parfois de la poudre de noix vomique, et remplaçant la magnésie par le sous-azotate de bismuth, quand il y avait de la tendance à la diarrhée.

Pour stimuler et aider l'action de l'estomac, on pourra combiner avec ces moyens l'emploi de la pepsine et l'usage des eaux digestives, dont quelques malades cependant redoutent l'acide carbonique, qui quelquefois, surtout quand il est mêlé au vin, provoque ou rappelle le vertige.

Les préparations arsenicales ont réussi dans un grand nombre de névropathies arthritiques ; elles sont spécialement indiquées quand le trouble gastro-intestinal coïncide ou alterne avec des affections herpétoïdes de la peau.

Dans le vertige dyspeptique, comme dans le vertige nerveux, comme

dans toutes les affections chroniques, l'hygiène doit aider et quelquefois dominer la thérapeutique. Il faut diriger le régime, le choix des aliments, la distribution des repas, en laissant entre eux un intervalle proportionné à l'activité de l'estomac et au besoin de réparation, prescrire une mastication suffisante des matières ingérées, régler les exercices physiques et intellectuels, le sommeil, l'habitation, quand on peut le faire. Le séjour dans un air pur et stimulant, l'éloignement des émotions, des excès, des mauvaises habitudes hygiéniques, sont souvent les meilleurs des digestifs. Le tabac, presque toujours nuisible chez les dyspeptiques, doit être absolument interdit à ceux qui éprouvent des vertiges.